
En quoi consistent les droits ? Quelques enseignements tirés des luttes

En août 1838, un jeune homme nommé Frederick Bailey échappa à l'esclavage à Baltimore, sur la côte est des États-Unis. Moins de trois mois plus tard, en marchant dans New Bedford, sa nouvelle ville d'adoption dans le Massachusetts, il aperçut un tas de charbon qui avait été livré sur la rue devant une maison. Bailey proposa ses services pour le transporter et le stocker dans un endroit sûr. Après que le travail eut été effectué, la maîtresse de maison lui glissa dans la main deux pièces d'un demi-dollar en argent.

Plus de quarante ans plus tard, Bailey (qui était entretemps parvenu à une célébrité internationale en devenant l'orateur, l'écrivain et le militant antiesclavagiste Frederick Douglass) arrivait encore difficilement à exprimer l'euphorie qu'il avait éprouvée au moment où il avait reçu cet argent. Soudainement, il avait pleinement compris : « Je n'avais aucun maître qui pouvait me le prendre – *mes mains étaient les miennes*, et je pouvais gagner plus de ces précieuses pièces. » (1)

En octobre 2016, un jeune leader autochtone kichwa d'Amazonie équatorienne, se tenait dans un amphithéâtre bondé de la capitale du pays, Quito, avec un message apparemment différent.

Patiemment, le jeune homme répétait à l'auditoire (qui discutait d'une stratégie anticapitaliste) quelque chose que ses frères et sœurs autochtones avaient essayé d'expliquer depuis des années. Les peuples autochtones ne se voyaient pas comme des propriétaires des terres, des arbres et des rivières. Ils ne pensaient pas non plus qu'un être humain possède ce qu'il fait dans sa vie de tous les jours. Les mains des gens n'étaient *pas* les leurs. Elles faisaient partie de *pachamama*. (2)

Plus de 175 années, plusieurs milliers de kilomètres et des héritages presque incroyablement différents séparent ces deux combattants de la libération des Amériques. Ce qui les sépare également, ce sont les droits auxquels ils aspiraient. Pour Douglass, acquérir le droit de vendre sa propre force de travail était clairement une étape vers la justice. Pour le militant kichwa, il était plus urgent d'affirmer le droit de défendre son peuple justement contre l'expansion de ce type de propriété privée.

Mais ces deux militants sont-ils réellement si différents ? S'ils pouvaient se rencontrer, ne seraient-ils pas capables de se comprendre ?

S'il y a une chose sur laquelle ils pourraient être d'accord, ce serait sur ce que sont réellement les droits. Pour Douglass comme pour le militant kichwa, les droits ne sont pas un héritage unique et harmonieux avec lequel naissent tous les êtres humains ou que tous cherchent à atteindre. Selon les époques et selon les lieux, ce sont des droits différents qui s'imposent. Se battre en faveur d'un droit signifie souvent se battre contre un autre. Et ces batailles ne représentent toujours qu'une composante de luttes politiques plus vastes.

Pour acquérir le droit de propriété sur son propre travail et annuler le droit que son ancien propriétaire avait dessus, Douglass a dû s'enfuir du Maryland pour aller dans le Massachusetts. Il a

fallu des décennies de difficiles campagnes politiques et une guerre civile pour aider les autres esclaves à obtenir ce droit. Même aujourd'hui, ce n'est pas sans risque, dans la mesure où les États-Unis utilisent de plus en plus souvent leur énorme population carcérale, disproportionnellement noire, comme une main d'œuvre réduite en esclavage, tandis que de nouvelles formes d'esclavage sont également en progression ailleurs. (3)

Les efforts du militant kichwa pour empêcher avant tout qu'une plus grande partie des activités quotidiennes de sa propre communauté soient transformées en propriété privée le placent dans le même temps à l'avant-garde de l'opposition politique contemporaine au capitalisme lui-même, qui est fondé sur des tentatives incessantes visant à diviser la terre entre une nature dépourvue d'êtres humains (ressources, services écosystémiques, aires protégées) et des êtres humains sans nature dont le temps de travail peut être commercialisé.

Inévitablement, le destin de la lutte en faveur de laquelle prônée par le leader kichwa est lié à celle des citoyens non autochtones qui essaient aujourd'hui de reconstruire les défenses de la classe ouvrière contre les efforts visant à les rendre de plus en plus dépendants des entreprises. Contester la conversion de l'activité humaine en propriété privée, c'est également contester le contrôle sur la nature extra-humaine qui lui permet d'exister. En fin de compte, les questions liées aux forêts sont toujours des questions liées au travail. Et les questions de travail sont souvent des questions de forêts également. Ce n'est pas une coïncidence si Karl Marx, le grand critique moderne de la création du travail salarié, a commencé sa carrière de militant en défendant les forêts collectives allemandes où les villageois ramassaient des baies et du bois de chauffage, contre leur clôture par l'État. (4) (5)

Frederik Douglass aurait aussi compris cela. Avant l'esclavage qui a défriché les forêts d'Amérique du Nord et du Sud pour laisser la place à un monde émergent d'ouvriers d'usines et de femmes au foyer – un esclavage auquel les esclaves ont si souvent essayé d'échapper, souvent en fuyant eux-mêmes dans les forêts – existaient les terres collectives et les territoires co-façonnés par les peuples autochtones qui ont permis l'émergence de ces forêts. (6)

Il n'est donc pas surprenant que, quand des intellectuels arrivent aujourd'hui dans des communautés rurales au Bénin, en Inde ou aux Samoa pour les encourager à affirmer des « droits humains » théoriques reconnus par un État ou une quelconque organisation onusienne, beaucoup de militants locaux préfèrent changer de sujet au profit de la défense et de la reconstruction de pratiques collectives concrètes : terres collectives, partage collectif des semences, partage collectif du travail. (7) Ils savent que la meilleure défense des droits dont ils ont besoin pour lutter contre l'empiètement par des droits hostiles se situe sur le terrain difficile de pratiques « coutumières » qui associent tout à la fois la préservation de la terre, du travail et de la forêt. Parler des droits ne signifie rien sans la culture des espaces nécessaires pour défendre la vie et les moyens d'existence.

Les entreprises privées le savent aussi. Pendant plus d'un siècle, leurs partisans ont multiplié les manœuvres politiques douteuses pour s'assurer que l'amendement constitutionnel américain qui était destiné à accorder des droits égaux aux esclaves libérés après la guerre civile américaine serait interprété dans la pratique comme l'octroi des mêmes droits aux entreprises. Les sociétés privées agissent maintenant de façon à se garantir un plus grand nombre de droits de ce type. Elles investissent des millions dans des campagnes internationales et des négociations de traités, et déploient une violence sans limite pour remplacer les terres collectives existantes par des régimes qui leur donnent les droits légaux aux semences agricoles, au carbone forestier, à la propriété intellectuelle et à d'hypothétiques « futurs profits ». Même Facebook mobilise maintenant la technologie et le droit pour essayer de se donner des droits privés sur nos informations personnelles qui vont éclipser tous les droits antérieurs que nous aurions pu penser avoir sur elles.

Par chance ou par malchance, cependant, aucun droit n'est jamais gagné ou perdu définitivement. De nombreux mouvements sociaux font campagne pour faire reculer les droits de propriété privée inventés au début de l'ère capitaliste. Dans le même temps, ils portent un regard plus critique sur certains droits pour lesquels ils se battaient auparavant.

Il y a vingt ans, par exemple, il aurait peut-être été logique pour des militants d'essayer d'institutionnaliser un droit de « consentement préalable libre et éclairé » (CPLE) qui permettrait aux communautés de bloquer les empiètements indésirables de projets de développement sur leurs terres. Mais les temps ont changé. Ayant perdu leur bataille visant à bloquer purement et simplement le CPLE, les entreprises l'ont au contraire récupéré. Aujourd'hui, le CPLE s'est largement transformé en ce que Alexander Dunlap appelle « un piège bureaucratique » que les entreprises et les gouvernements utilisent pour détourner les appels à une prise de décision démocratique. (8) Le temps est peut-être venu pour les militants de changer de tactique.

Il est donc important de ne pas fétichiser les droits et de ne pas permettre aux discours sur les droits de faire oublier les enjeux plus vastes. En décembre 2016, un leader autochtone karen du district de Mae Chaem dans le nord de la Thaïlande rappelait que quand des représentants gouvernementaux favorables à un projet de mesure et de conservation du carbone forestier sont arrivés dans son village, ils n'ont rien dit du tout sur l'intention du projet : créer des droits à polluer que le Département des forêts pourrait un jour avoir la possibilité de vendre à des entreprises industrielles à l'étranger. Au lieu de cela, les débats ont uniquement porté sur ce que les fonctionnaires décrivaient – dans un anglais incompréhensible – comme des « garanties » pour les résidents locaux. Dans un tel contexte, il devient impossible de discuter de ce qui est vraiment important.

Tout cela laisse penser qu'avant d'accueillir à bras ouverts un expert blanc (ou de couleur) qui vient dans votre communauté forestière vous dire que la clé d'une lutte réussie consiste à « protéger vos droits » (9) ou à adopter une « approche basée sur les droits », il pourrait être prudent de lui poser d'abord quelques questions – aussi poliment que possible, bien sûr.

Des questions comme : « Quels droits ? », « Comment ces droits vont-ils changer les choses ? ».

Et : « Qu'est-ce que vous cherchez aussi à vendre ? »

Larry Lohmann, *larrylohmann [at] gn.apc.org*

The Corner House, <http://www.thecornerhouse.org.uk/>

(1) Frederick Douglass, *Life and Times of Frederick Douglass*, Boston, 1893, disponible gratuitement sur www.book4you.org/dl/1066271/17bead.

(2) La déesse-mère du monde vénérée par les peuples autochtones dans les Andes.

(3) Ava DuVernay, *13th*, video disponible sur <http://123hulu.com/watch/qd7Qy1xK-13th.html>.

(4) Peter Linebaugh, *Stop, Thief ! The Commons, Enclosures, and Resistance*, Oakland, 2014, disponible gratuitement sur <https://libcom.org/library/stop-thief-commons-enclosures-resistance>.

(5) Peter Linebaugh, *The Magna Carta Manifesto : Liberty and Commons for All*, Berkeley, 2008, disponible gratuitement sur <http://provisionaluniversity.files.wordpress.com/2012/12/peter-linebaugh-the-magna-carta-manifesto-liberties-and-commons-for-all-2008.pdf>.

(6) Peter Linebaugh et Marcus Rediker, *The Many-Headed Hydra : Sailors, Slaves, Commoners and the Hidden History of the Revolutionary Atlantic*, Boston, 2002, disponible gratuitement sur <https://libcom.org/library/many-headed-hydra-peter-linebaugh-marcus-rediker>.

(7) GRAIN, « What's Wrong with 'Rights'? », *Seedling*, octobre 2007, disponible gratuitement sur <https://www.grain.org/article/entries/627-october-2007.pdf>.

(8) Alexander Dunlap, « "A Bureaucratic Trap" : Free, Prior and Informed Consent (FPIC) and Wind Energy Development in Juchitán, Mexico, » *Capitalism Nature Socialism*, juin 2017.

(9) The World Bank, *Land Tenure Policy : Securing Rights to Reduce Poverty and Promote Rural Growth*, Washington, 2011, <http://documents.worldbank.org/curated/en/437601468331908360/pdf/831990WP0LandT00Box379886B00PUBLIC0.pdf> ; The Munden Project, « IAN : Managing Tenure Risk », 2016, http://rightsandresources.org/wp-content/uploads/RRI_IAN_Managing-Tenure-Risk.pdf , et « The Financial Risks of Insecure Land Tenure : An Investment View », décembre 2012, http://rightsandresources.org/wp-content/uploads/2014/01/doc_5715.pdf (recommandant que les entreprises extractives ou d'autres secteurs « protègent les droits des occupants historiques », cela représentant une meilleure méthode pour minimiser le risque financier que les stratégies classiques de coercition ou de pots-de-vin).